

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le quinze mars deux mille seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, le vingt et un mars deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire et de Christian BIGRET, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint pour le vote du compte administratif

**Etaient présents** : L. VASTEL (point 2 à 15), Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON (points 1 à 11), A. BULLETT (points 1 à 5), P. RIBATTO (points 1 et 2, points 4 à 15), S. BOURDET, M. FAYE, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI (points 1 à 5) Maires-Adjoints ; JC. PORCHERON (points 1 à 11 et 13 à 15), R. LHOSTE, JM. DURAND, AM. MERCADIER, V. RADAOARISOA, E. CHAMBON, FONTAINE-BORDENAVE (points 1 à 4 et 6 à 15), JM. GASSELIN, S. CROCI, M. FOULARD, C. ALVARO, T. NAPOLY, C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE (points 1 à 8), F. ZINGER (points 1 et 2), S. CICERONE, G. MERGY, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux

**Absents représentés** : A. BULLETT (pouvoir à L. VASTEL points 6 à 15), R. BENMERADI (pouvoir à E. CHAMBON points 6 à 15) ME. MORIN (pouvoir à P. RIBATTO points 1 et 2, points 4 à 15), JL. DELERIN (pouvoir à JM. DURAND), S. LE ROUZES (pouvoir à S. CROCI), F. ZINGER (pouvoir à C. MARAZANO points 3 à 15), P. BUCHET (pouvoir à G. MERGY)

**Absents excusés** : L. VASTEL (point 1), D. LAFON (points 12 à 15) P. RIBATTO (point 3), ME. MORIN (pouvoir à P. RIBATTO points 3), V. FONTAINE-BORDENAVE (point 5), JC. PORCHERON (point 12), JJ. FREDOUILLE (points 9 à 15)

**Absent** : J. N'GALLE-EBOA

**Secrétaire** : Muriel FOULARD est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire rend compte des décisions prises depuis le 09 mars 2016 en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ➤ FINANCES

#### **1 – Approbation du compte administratif 2015 de la Ville**

Le Conseil Municipal, à la **majorité absolue**, décide d'approuver, par chapitre, les réalisations et restes à réaliser de crédits suivants du Compte Administratif 2015 :

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	II
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	A1

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	29 390 360.86	g	29 894 251.90
	Section d'investissement	b	5 551 059.19	h	7 663 017.84
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	5 706 022.11
	Report en section d'investissement (001)	d	2 673 771.66	j	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>=a+b+c+d</b>	<b>37 615 191.71</b>	<b>=g+h+i+j</b>	<b>43 263 291.85</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	2 214 648.35	l	4 617 079.38
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	2 214 648.35	=k+l	4 617 079.38
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	29 390 360.86	=g+i+k	35 600 274.01
	Section d'investissement	=b+d+f	10 439 479.20	=h+j+l	12 280 097.22
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	39 829 840.06	=g+h+i+j+k+l	47 880 371.23

[Mmes MARAZANO, ZINGER, SOMMIER, M. FREDUILLE votent contre. M. BUCHET (pouvoir à G. MERGY), MM CICERONE, MERGY, Mme BEKIARI s'abstiennent]

**2 – Approbation du compte de gestion 2015 de la Ville**

Le Conseil Municipal **prend acte** du compte de gestion de M. le Trésorier Municipal pour l'exercice 2015 qui présente des résultats concordant avec ceux du compte administratif 2015 de la ville présenté par l'Ordonnateur.

**3 – Approbation du budget primitif 2016 de la Ville**

Le Conseil Municipal, à la **majorité absolue**, approuve, par chapitre, le budget primitif 2016, dont les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 16 880 377.08 €, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 37 481 937.55€ et les recettes de fonctionnement à 43 254 132.15 €.

[Mme MARAZANO, Mme ZINGER (pouvoir à Mme MARAZANO), M. FREDUILLE, Mme SOMMIER, M. BUCHET (pouvoir à G. MERGY), M. CICERONE, M. MERGY, Mme BEKIARI votent contre]

#### 4 – Vote des taux de fiscalité pour 2016

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue, fixe ainsi qu'il suit, les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2016 :

TAXE D'HABITATION :	21.30 %
TAXE SUR LE FONCIER BATI :	17.50 %
TAXE SUR LE FONCIER NON BATI :	17.10 %

[Mme MARAZANO, Mme ZINGER (pouvoir à Mme MARAZANO), M. FREDOUILLE, Mme SOMMIER, M. BUCHET (pouvoir à G. MERGY), M. CICERONE, M. MERGY, Mme BEKIARI votent contre]

#### ► VIE ASSOCIATIVE

#### 5 – Subventions aux associations et établissements publics pour 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions suivantes, pour l'année 2016, aux associations et établissements publics ci-après :

Les élus membres des conseils d'administration et les salariés des associations et établissements ci-dessus ne participent pas au vote

BENEFICIAIRES	BP 2016	BP 2015	Locaux mis à disposition	VOTE
CCAS	800 515 €		X	A l'unanimité des suffrages exprimés L. VASTEL, AM MERCADIER, C. ALVARO, A. BULLET, ME MORIN, S. LE ROUZES, V. RADAORISOA, C. MARAZANO, A. SOMMIER, ne participent pas part au vote F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Caisse des écoles	129 000 €		X	A l'unanimité des suffrages exprimés L. VASTEL, S. BOURDET, S. CROCI, F. ZINGER, ne participent pas part au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>929 515 €</b>			
Association Sportive Fontenaisienne (ASF)	250 000 €	265 000 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Centre Culturel Jeunesse et Loisirs (CCJL)	115 900 €	198 700 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés M. GALANTE-GUILLEMINOT, M. FOULARD, V. FONTAINE-BORDENAVE, F. GAGNARD, S. CICERONE Ne participent pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, D. BEKIARI s'abstiennent

Comité des Œuvres Sociales (COS) du personnel communal	110 000 €	119 000 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
OGEC Saint Vincent de Paul	94 105 €	98 490 €		A l'unanimité des suffrages exprimés AM. MERCADIER ne participe pas part au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
L'Ile aux enfants	/	59 725 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. ALVARO ne participe pas part au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
CSIS	/	35 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Ludothèque Le Manège aux jouets	31 000 €	31 000 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés AM MERCADIER, C. ALVARO ne participent pas part au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Club des Anciens	20 000 €	20 000 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés L. VASTEL, A. BULLET, S. CROCI, ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
ADIB (Association de Dpt Interco des Blagis)	9 998 €	9 988 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Les Commerces de Fontenay	7 600 €	8 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés JP. Aubrun ne participa pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Les Commerces de Fontenay (Subvention exceptionnelle)	/	4 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés JP. Aubrun ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
FAR'andole	/	5 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent

GAFIB (Grpt Alimet Fal interco des Blagis)	4 500 €	4 500 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Association Socio-Culturelle des Sorrières (ASCS)	4 000 €	4 000 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés M. Galante-Guillemot ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Collège Universitaire Jean Fournier (CUF)	2 500 €	4 000 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés JM. DURAND, C. ALVARO ne participent pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Camargo	4 000 €	3 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Actrom Madras 97	2 500 €	2 500 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Comité d'entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG)	1 500 €	1 500 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés L. VASTEL, P. RIBATTO ne participent pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
CIDFF (Centre d'Information droit des femmes et familles)	2 500 €	1 500 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Votre Ecole Chez Vous	1 000 €	1 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Le Plus Petit Cirque du Monde	/	1 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Blue Rose Big Band	1 000 €	1 000 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent

ADAVIP	850 €	850 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Accompagnement scolaire aux Paradis (ASAP)	600 €	800 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés JM. DURAND ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Le Souvenir Français	700 €	700 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés E. CHAMBON ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Association Fontenaisienne de Tai Chi Chuan (AFTCC 92)	300 €	500 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Association Freestyle Systems	500 €	500 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Fontenay Culture et Loisirs	1 300 €	500 € (+ DM : 800 €)	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés JP. AUBRUN ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Chorale Saint-Pierre Saint-Paul	500 €	500 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
France Alzheimer	500 €	500 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Flamme d'Espoir France Haïti	400 €	400 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Association Valentin Haüy	300 €	300 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent

Association des amis d'Edmond et JJJ Rigal	300 €	300 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Union Nationale des Anciens Combattants (UNC)	300 €	300 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés P. RIBATTO ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Union Nationale des Anciens Combattants (UNC) (Subvention exceptionnelle)	1 402,50 €	/		A l'unanimité des suffrages exprimés P. RIBATTO ne participe pas au vote C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA)	300 €	300 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (FNACA) – Subv exceptionnelle	/	1 289 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Arts et danse	300 €	300 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Eien Vreizh	300 €	300 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Association Prévention Routière	250 €	250 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
UNAFAM 92 (Union Nationale des amis de malades psychiques- délégation Hauts-de-Seine)	200 €	200 €	Oui	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Accolades	200 €	200 €		A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent

Scouts & Guides de France	200 €	200 €	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)	450 €	450 €	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (PEEP)	450 €	450 €	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
APEI SUD	250 €	/	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Amitiés méridionales	145 €	145 €	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
Autres		14 744,00 €	A l'unanimité des suffrages exprimés C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, JJ. FREDOUILLE, G. MERGY, P. BUCHET, S. CICERONE, D. BEKIARI s'abstiennent
<b>SOUS – TOTAL 2</b>	<b>673 100,50 €</b>	<b>902 881,00 €</b> <b>(+ DM : 800 €)</b>	

Les élus membres des conseils d'administration et les salariés des associations et établissements ci-dessus ne participent pas au vote

#### **6 – Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Fontenay-aux-Roses et l'Association Sportive Fontenaisienne**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat entre la Commune et l'Association Sportive Fontenaisienne fixant son terme au 31 décembre 2019 et autorise M. le Maire à la signer ainsi que les ajustements et les modifications non substantiels rendus nécessaires par l'évolution des besoins de l'association et / ou de la Ville durant la durée de la convention.

#### **7 – Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Fontenay-aux-Roses et le Comité des Œuvres Sociales (COS)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat entre la Commune et le Comité des Œuvres Sociales (COS) fixant son terme au 31 décembre 2019 et autorise M. le Maire à signer ladite convention ainsi que les ajustements et les modifications non substantiels rendus nécessaires par l'évolution des besoins de l'association et / ou de la Ville durant la durée de la convention.

### **➤ URBANISME-TRAVAUX-AMENAGEMENT**

#### **8 – Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville au cours de l'année 2015**

Le Conseil Municipal, conformément aux dispositions législatives de l'Etat, **prend acte** de la communication du bilan relatif aux cessions et acquisitions opérées sur le territoire de la Commune par celle-ci pour l'année 2015. Ce bilan sera annexé au Compte Administratif 2015.



**9 – Conventions financières entre le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Communications (SIPPEREC) et la Ville de Fontenay-aux-Roses pour l'enfouissement de réseaux de communications électroniques d'Orange et de NC Numéricable.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve :

- les conventions financières relatives à l'enfouissement des réseaux électroniques d'Orange dans le cadre de la réalisation des études et des travaux : FONRO14001 (Avenue Jean Moulin) - NUFONRO161 (Rues Augustin Claude, Beautemps-Beaupré, Fontaine aux Prêtres, Léon Blum) - FONRO16001 (Rues de l'Abbé Grandjean, de l'Avenir, rue des Sorrières, Sentier du Clos des Chevillons) - FONRO16003 (Rue François Joseph Bouille)
- les conventions financières relatives à l'enfouissement des réseaux électroniques de NC Numéricable dans le cadre de la réalisation et des études et travaux : FONRO14001 (Avenue Jean Moulin) - NUFONRO161 (Rues Augustin Claude, Beautemps-Beaupré, Fontaine aux Prêtres, Léon Blum) - FONRO16001 (Rues de l'Abbé Grandjean, de l'Avenir, rue des Sorrières, Sentier du Clos des Chevillons) - FONRO16003 (Rue François Joseph Bouille)

et autorise le Maire à les signer ainsi que leurs éventuels avenants.

**10 – Désaffectation et déclassement d'un terrain situé au 2/4 rue Blanchard à Fontenay-aux-Roses**

Le Conseil Municipal, à la **majorité absolue**, constate la désaffectation du terrain sis 2-4 rue Blanchard et décide de procéder au déclassement du terrain sis 2-4 rue Blanchard, d'une contenance de 335 m<sup>2</sup>, du domaine public communal selon le plan susvisé et de l'incorporer dans le domaine privé communal conformément à l'article L.2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

[Mmes MARAZANO, Mme ZINGER (pouvoir à Mme MARAZANO) votent contre. Mme SOMMIER, M. BUCHET (pouvoir à M. MERGY), M. CICERONE, M. MERGY, Mme BEKIARI s'abstiennent]

**➤ COMMANDE PUBLIQUE**

**11 – Présentation des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour 2014**

Le Conseil Municipal **prend acte** de la présentation de l'état des travaux de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2014 ci-dessous :

**Réunion de la CCSPL du 7 janvier 2016**

Avis

Examens des rapports annuels de 2014 du 7 janvier 2016 :

SOMAREP: Déléataire du marché aux comestibles	<b>Favorable</b>
SIGEIF: syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France	<b>Favorable</b>
SIPPEREC : Syndicat intercommunal de la périphérie de paris pour l'électricité et les réseaux de communication	<b>Favorable</b>
SIFUREP : Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne	
DODECA	<b>Favorable</b>
SACPA	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD DE SEINE (Eau Potable/assainissement – traitement des déchets – Sud de Seine)	<b>Favorable</b> <b>Favorable</b>

**➤ ENFANCE-JEUNESSE**

**12 – Approbation de la convention d'objectifs et de financement du Contrat Enfance Jeunesse entre la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et la Ville de Fontenay-aux-Roses et autorisation donnée au Maire pour la signer**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'objectifs et de financement du Contrat Enfance Jeunesse entre la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et la ville de Fontenay-aux-Roses et autorise le maire à signer ladite convention.

## ➤ RESSOURCES HUMAINES

### 13 – Tableau des emplois- Création et suppression d'emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de la création de deux postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ; un poste d'animateur ; deux postes d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe ; un poste d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe ;
- de la suppression de deux postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ; un poste d'attaché ; un poste d'éducateur principal de jeunes enfants ; un poste de psychologue à temps non complet ; trois postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe ; un poste de technicien ; un poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe.

### 14 - Revalorisation du taux horaire de rémunération pour les vacations de dermatologue intervenant au sein du Centre Municipal de Santé

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser le taux horaire brut de rémunération des vacations de dermatologue à 45€ bruts. Les crédits afférents à cette revalorisation seront inscrits au budget (chapitre 012). Cette délibération prendra effet au 1<sup>er</sup> avril 2016 soit pour les heures effectuées à compter de cette même date.

## ➤ EVENEMENTIEL

### 15 – Fixation des tarifs de partenariat pour les animations de la Fête de la Ville des 4 et 5 juin 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à fixer les tarifs de partenariat des commerçants, entreprises et partenaires économiques lors de la Fête de la Ville 2016 ainsi qu'il suit :

Partenariats	Tarif en € TTC
Insertion du nom ou du logo dans les supports de communication (Affiches, dépliants, banderoles, site Internet et Fontenay Mag)	200,00 €
Insertion du nom ou du logo dans les supports de communication (Affiches, dépliants, banderoles, site Internet et Fontenay Mag) + Parrainage d'une animation ou du podium	500,00 €
Insertion du nom ou du logo dans les supports de communication (Affiches, dépliants, banderoles, site Internet et Fontenay Mag) + Présence sur l'un des espaces de la fête à travers un stand promotionnel	1 000,00 €
Partenaire officiel de la fête : insertion du nom ou du logo dans les supports de communication (Affiches, dépliants, banderoles, site Internet et Fontenay Mag) + signalétique terrain + communiqués de presse + tous supports de présentation	1 500,00 €

M. le Maire indique que le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 23 mai 2016 à 20H30.

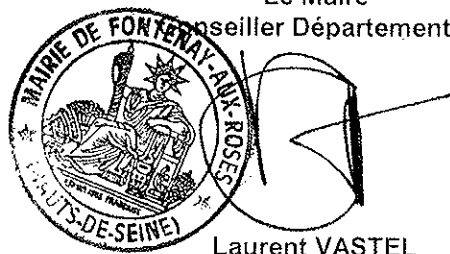
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures et trente deux minutes.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Fontenay-aux-Roses, le 29 mars 2016

Le Maire

Conseiller Départemental



Laurent VASTEL

#### POUR INFORMATION

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site Internet de la Ville [www.fontenay-aux-roses.fr](http://www.fontenay-aux-roses.fr) ou sur simple demande auprès de la Mairie